





MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DE L'ÉCONOMIE BLEUE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DEUXIÈME PROJET DE GOUVERNANCE DES PÊCHES ET DE CROISSANCE PARTAGÉE DU SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN

Unité de Gestion du Projet SWIOFish2

Financement: Crédit IDA 59870MG

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°12/2023-AON/UGP/SWIOFish2 Lancé le : 03 Mai 2023

TRAVAUX CONSTRUCTION DE BATIMENT ABRITANT LA MACHINE A GLACE DANS LES VILLAGES DE MAINTIMBATO, MAHASOA, AMBODIPAKA, MASINDRANO DANS LE DISTRICT DE MAROANTSETRA, RÉPARTI EN QUATRE (04) LOTS :

- Lot 1 : Construction de Bâtiment abritant la machine à glace dans le village de Maintimbato, Commune Anandrivola ;
- Lot 2 : Construction de Bâtiment abritant la machine à glace dans le village de Mahasoa, Commune Rantabe,
- Lot 3 : Construction de Bâtiment abritant la machine à glace dans le village de Ambodipaka, Commune Voloina :
- Lot 4 : Construction de Bâtiment abritant la machine à glace dans le village de Masindrano, Commune Mahalevona.
- 1. Le Gouvernement de la République de Madagascar, à travers le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) (ci-dessous dénommé « Emprunteur » a reçu de l'Association Internationale de Développement (AID) « la Banque » un financement pour la mise en œuvre du Deuxième Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagées dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien en vue de financer le coût de la composante 2 « Amélioration de la gouvernance des pêcheries prioritaires ». Une partie de ce don sera affectée aux paiements relatifs au marché pour les travaux cités en objet.
- 2. L'Unité de Gestion du Projet SWIOFish2 invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue d'exécuter les : « TRAVAUX CONSTRUCTION DE BATIMENT ABRITANT LA MACHINE A GLACE DANS LES VILLAGES DE MAINTIMBATO, MAHASOA, AMBODIPAKA, MASINDRANO DANS LE DISTRICT DE MAROANTSETRA, RÉPARTI EN QUATRE (04) LOTS » :
 - Lot 1 : Construction de Bâtiment abritant la machine à glace dans le village de Maintimbato, Commune Anandrivola ;
 - Lot 2 : Construction de Bâtiment abritant la machine à glace dans le village de Mahasoa, Commune Rantabe,
 - Lot 3 : Construction de Bâtiment abritant la machine à glace dans le village de Ambodipaka, Commune Voloina ;

- Lot 4 : Construction de Bâtiment abritant la machine à glace dans le village de Masindrano, Commune
- 3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux « Directives de la passation de marchés de travaux et fournitures Édition 2011 », et est ouvert à tous les soumissionnaires qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.
- Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau.
- Les spécifications de qualification comprennent : les travaux similaires, la disponibilité de principaux matériels, le personnel clé, la capacité financière du soumissionnaire.
- Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être obtenu par les soumissionnaires intéressés par demande écrite à l'adresse ci-dessous contre la fourniture de deux (02) rames de 500 feuilles papier A4.
- 7. Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 02 Juin 2023. à 10 heures. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les offres présentées hors délais seront rejetées. Les offres seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le même jour à 10 heures.
- 8. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire, ou de chèque de banque libellée au nom de « SWIOFish2 » d'un montant de :
 - ➤ LOT 1 : SEPT MILLIONS DEUX CENT MILLE ARIARY (AR 7 200 000,00).;
 - > LOT 2 : SEPT MILLIONS HUIT CENT MILLE ARIARY (AR 7 800 000,00),
 - ➤ LOT 3: HUIT MILLIONS ARIARY (AR 8 000 000,00);
 - > LOT 4: SEPT MILLIONS ARIARY (AR 7 000 000,00).
- 9. La visite de lieux n'est pas obligatoire. Les soumissionnaires peuvent le faire à leur guise.

10. L'adresse mentionnée ci-dessus est :

Bureau de l'Unité de Gestion du Projet SWIOFish2 Lot II A 128 SGB Iadiambola Nanisana Antananarivo 101 – Madagascar procurement@swiofish2.mg

Le Coordonnateur du Projet SWIOFish2

RAZAFIMANDIMBY Jean Chrysostophe